



Bureau d'information
et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

Communiqué de presse

Situation du marché du travail dans le canton de Vaud

Novembre 2015 : légère hausse du chômage

Le canton de Vaud a vu son taux de chômage augmenter de 0.1 point et passer à 4.9% à la fin du mois de novembre 2015. Cette progression mensuelle s'explique essentiellement par le ralentissement des activités liées à la construction.

Le nombre de chômeurs inscrits⁽¹⁾ dans le canton de Vaud s'établit à 18'436, soit 409 personnes de plus qu'à la fin du mois d'octobre 2015 (+2.3%). L'effectif des demandeurs d'emploi⁽²⁾ suit la même tendance pour un total de 25'991 personnes (+3.6%). En variation annuelle (novembre 2014 - novembre 2015), le nombre de chômeurs et de demandeurs d'emploi a augmenté respectivement de 340 et de 1'243 personnes.

Au cours du mois de novembre 2015, les ORP vaudois ont inscrit 3'592 nouveaux demandeurs d'emploi et annulé 2'665 dossiers.

Par rapport au mois dernier, les plus importantes hausses concernent les professions de la construction (+317 chômeurs) qui subissent les premiers ralentissements saisonniers de leurs activités. A noter que la situation des « maçons, peintres, monteurs électriciens » reste toutefois meilleure qu'en novembre 2014 (-7.6%).

Sur le plan régional, avec 0.1 point de moins que le mois précédent, les districts de la Riviera-Pays-d'Enhaut (5.0%) et du Gros-de-Vaud (3.2%) affichent une baisse de leur taux de chômage, tandis que le district de Nyon conserve un taux inchangé (3.9%). Les districts d'Aigle et de la Broye-Vully enregistrent les plus fortes progressions de taux et se fixent respectivement à 5.7% (+0.5 point) et à 5.3% (+0.3 point).

Le nombre des bénéficiaires du revenu d'insertion (RI) inscrits auprès d'un ORP en tant que chômeurs s'élève à 2'348, sans variation significative par rapport à octobre 2015 (+0.9%) ou novembre 2014 (+0.6%).

Ainsi que le SECO le confirme dans sa publication mensuelle, si le canton de Vaud pratiquait comme la majorité des cantons, son taux de chômage serait réduit de 0.6 point et atteindrait 4.3%. En effet, le canton de Vaud est le seul à recenser les chômeurs en fin de droits : il rassemble à lui seul 81% de tous les bénéficiaires de l'aide sociale inscrits comme chômeurs en Suisse.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 9 décembre 2015

Renseignements : DECS, François Vodoz, chef du Service de l'emploi, 021 316 61 01 - francois.vodoz@vd.ch

NB : Le bulletin mensuel du marché du travail est disponible sur www.vd.ch/statistiques-chomage

(1) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP) qui ne travaille pas et est disponible de suite en vue d'un placement.

(2) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP).